

EPREUVE 4

ENVIRONNEMENT DU TOURISME

Durée : 3 heures

Coefficient : 4

La partie "Économie générale et touristique " et la partie "Histoire Géographie Touristique"
seront traitées sur *des copies séparées*.

Les deux copies doivent être relevées ensemble.

La partie "*Économie Générale et Touristique*" est numérotée de la page **?????** à la page **?????**.
Elle est prévue pour être traitée en 1 heure 30 (coefficient 2).

La partie "*Histoire et Géographie Touristique*" est numérotée de la page **?????** à la page **?????**.
Elle est prévue pour être traitée en 1 heure 30 (coefficient 2).
Le document **?????** page **?????** est à remettre avec la copie.

L'usage de la calculatrice est interdit.

Session 2010	EXAMEN : BTn	SPECIALITE : Hôtellerie	
SUJET	Epreuve : Environnement du Tourisme		
CODE ÉPREUVE :	Durée : 3 heures	Coefficient : 4	Page : 1/4

ÉCONOMIE GÉNÉRALE ET TOURISTIQUE

À partir de vos connaissances et de l'annexe 1, répondre aux questions suivantes :

1. **Définir** les termes soulignés :
 - Chômage
 - Population active
 - Marché du travail
 - Économie exportatrice

2. **Présenter** la situation l'évolution de l'emploi en France en 2008 et 2009.

3. **Indiquer** trois mesures adoptées en France pour limiter la montée du chômage.

4. **Préciser** les catégories de personnes en âge de travailler les plus affectées par le chômage.

5. **Expliquer** pourquoi la consommation des ménages est le principal moteur de l'économie française moins exportatrice que l'Allemagne.

L'explosion du chômage s'est poursuivie au 2^{ème} trimestre

L'explosion du **chômage**, souci numéro un des Français, s'est poursuivie au deuxième trimestre pratiquement au même rythme qu'au premier trimestre, malgré l'extension du chômage partiel limitant provisoirement la casse.

Le chômage, en touchant près de 2,6 millions de personnes en métropole dont 662 000 jeunes, est remonté au niveau atteint début 2006, effaçant toute la baisse observée en 2006 et 2007 avant et après l'élection présidentielle.

Le nombre de chômeurs était passé sous la barre des deux millions début 2008. Au deuxième trimestre, 9,1 % de **la population active** (9,5 % avec les départements d'Outre-mer) était touchée (+0,6 point après +0,7 au 1^{er} trimestre). Parallèlement, l'Insee a noté un nombre croissant d'établissements placés en chômage partiel : 319.000 salariés au 2^{ème} trimestre, soit un niveau "équivalent à 1993".

Craignant que ce fragile ajustement ne suffise pas, le gouvernement a relevé jeudi par arrêté ministériel le contingent annuel d'heures de chômage partiel autorisé, à la demande du patronat et d'une majorité de syndicats.

Désormais et jusqu'à nouvel ordre, tous les secteurs d'activité ont le droit, comme dans la filière automobile plombée par la crise, de pratiquer jusqu'à 1.000 heures de chômage partiel sur l'année (soit plus de six mois).

Le chômage partiel, dont l'indemnisation a un coût pour l'État, permet de maintenir le contrat de travail au prix d'une perte de revenu pour le salarié.

Seulement une douzaine de branches ont signé début août (ou étaient en passe de le faire) une convention avec l'État permettant le maintien de 75 % du salaire brut en cas de chômage partiel, selon une source gouvernementale.

"La tendance à la dégradation du marché du travail devrait encore se poursuivre quelques trimestres" selon le gouvernement et l'Insee prévoit pour Noël un taux de chômage supérieur à 10 %, comme en 1999 avant les lois sur les 35 heures.

Tôt ou tard cela devrait peser sur la consommation des ménages, principal moteur de l'**économie** française, moins **exportatrice** que l'Allemagne, estiment les économistes, qui y voient "une très grande menace" et la preuve d'un **marché du travail** français "très flexible" voire "américanisé".

Un sondage TNS/Sofres réalisé fin août et publié jeudi par le quotidien gratuit Métro a confirmé, si besoin était, que parmi les événements de la rentrée, l'évolution du chômage et les plans sociaux sont la première préoccupation des ménages, loin devant la grippe et la taxe carbone.

Aucune tranche d'âge n'est épargnée, mais les entreprises ayant refermé le robinet à intérim et CDD, principal marchepied pour s'insérer dans la vie active, ce sont les jeunes qui payent le plus lourd tribut à la crise.

Alors que les 15-24 ans cherchant du travail auraient dû profiter à plein du retournement démographique et des postes laissés vacants par les nombreux retraités, leur taux de chômage a atteint 23,9 % au 2^{ème} trimestre en métropole (+ 1,6 points en trois mois, + 5,2 points en un an voire + 6 points pour les hommes).

En pleine rentrée scolaire, l'économiste Philippe Askenazy conseille d'ailleurs de prolonger ou de reprendre une scolarité, plutôt que de subir un déclassement en début de carrière difficilement rattrapable ensuite.

Par comparaison, le taux de chômage a grimpé à 8,1 % pour les 25-49 ans (+ 0,5 point en un trimestre, + 1,6 sur un an) et à 6 % parmi les seniors (+ 0,3 point en trois mois et + 1 point sur un an).

À 9,1 % le taux de chômage en France métropolitaine reste légèrement inférieur à celui de la zone euro (9,4 % en juin).

D'après <http://www.journaldunet.com/économie> - Jeudi 3 septembre 2009